



Le 4 septembre 2025, à Montreuil

à

Monsieur Eric Lombard,
Ministre de l'économie, des finances et de la
souveraineté industrielle et numérique

Madame Amelie De Montchalin,
Ministre chargée des comptes publics.

Objet : dépôt d'un préavis de grève sur la période du 10 septembre au 10 octobre 2025.

Monsieur le Ministre,
Madame la Ministre,

La volonté obsessionnelle de réduire la dette sans mettre à contribution les plus riches et les grandes entreprises mais en frappant le monde du travail en général et les fonctionnaires en particulier entraînerait des reculs inacceptables pour les personnels :

gels des salaires et des allocations sociales, vol de deux jours fériés, remise en cause de la 5ème semaine de congés payés, suppression de 3000 postes avant des dizaines de milliers d'autres (et nous savons que nos services, administrations et établissements sont toujours à la pointe des suppressions d'emplois), doublement des franchises médicales etc...

Ce que nous voulons c'est exactement l'inverse : un plan de création d'emplois, des augmentations de salaires (et un rattrapage des pertes cumulées), un plan de qualification ministérielle à la hauteur de la situation, l'abrogation de la réforme des retraites, une sécurité sociale à 100% etc....

Pour cela, un budget de justice fiscale et sociale est indispensable. L'austérité est un choix politique que nous refusons.

C'est pourquoi la fédération des finances CGT appelle les personnels relevant de son champ de syndicalisation à la grève les 10 et 18 septembre prochains.

Elle les appelle également à se réunir et à décider d'inscrire la mobilisation dans la durée.

C'est pourquoi, la fédération des finances CGT dépose un préavis de grève sur la période du 10 septembre au 10 octobre prochains inclus.

Cela vaut pour l'ensemble des personnels ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de ces dates.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur les Ministres, l'expression de notre très haute considération.

Le secrétaire général,
Alexandre Derigny.